

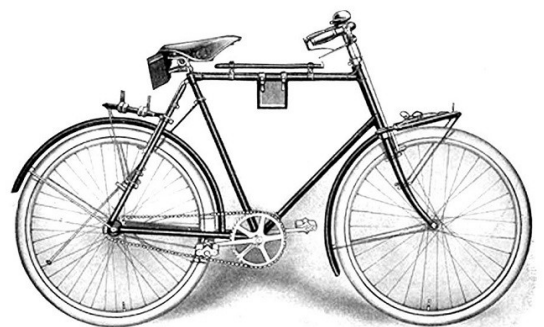
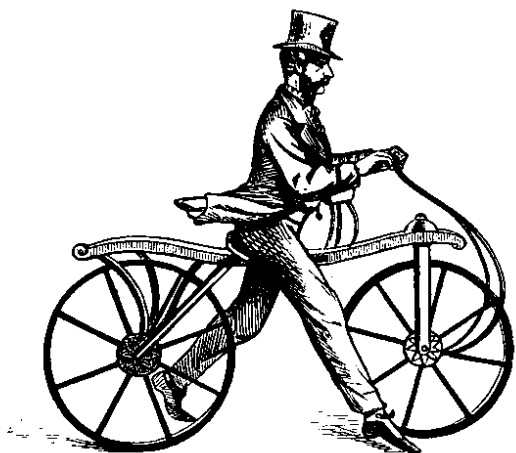
# PRÉ-PROJET DE DÉVELOPPEMENT DE LA BICYCLETTE DANS LE ROYANS

Ce projet s'inscrit complètement dans le « schéma directeur cyclable Drômois ». Quelques extraits de l'éditorial du document édité à ce sujet par le Conseil Général :

« **Notre ambition est d'offrir à tous les Drômois la possibilité de se déplacer à vélo au quotidien, facilement et en toute sécurité** ; de renforcer les pratiques sportives et de loisirs ; et d'inciter les touristes à découvrir à vélo la richesse des paysages et du patrimoine de la Drôme. »

Ce schéma permet de programmer et de planifier les actions à mener pour favoriser ce mode de **déplacement pratique, économique, ludique et sportif, excellent pour la santé comme pour l'environnement.**

Le schéma directeur s'attache à répondre aux besoins de **toutes les pratiques cyclables** et s'inscrit dans plusieurs compétences exercées par le Département : voirie, tourisme, transport, sport, collèges, santé et solidarités. »



## Les partenaires possibles :

- Le collectif Bouge Tranquille
- L'association de la recyclerie Le Bruit du Plac'Art
- L'atelier Kazacycle de Romans sur Isère
- Le Parc régional du Vercors
- Le Centre Permanent d'Initiative pour l'Environnement du Vercors (CPIE)
- Le Conseil Général de la Drôme
- La Fédération française des Usagers de la Bicyclette (FUB)

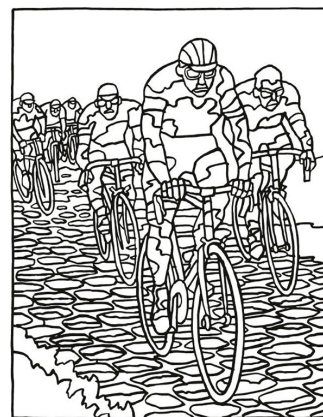
## Le constat

L'utilisation dans les communes du Royans de la bicyclette comme moyen de transport est relativement peu utilisé.

À la belle saison, nous voyons des cohortes de cyclistes traverser notre belle région pour gravir les cols avoisinants. Mais ce n'est pas la même pratique, ni la même utilisation du même outil. Ceci dit sans aucune critique de ce beau sport de pleine nature.

Les deux approches ne s'opposent nullement et sont même complémentaires : si des bandes et itinéraires cyclables, des aires de stationnement dans les village sont installées, cela ne pourrait être que bénéfique et attractif pour le tourisme cycliste.

Ce qui est sûr, c'est que dans nos villages à caractère ruraux, les déplacements quotidiens (école, travail, course...) se font majoritairement en voiture, même les déplacements de moins d'un kilomètre et sans forte montée. Il y a là un fort potentiel de développement dans la pratique collective.



## Axes de développement

- **Stationnement des vélos dans les communes du Royans**

Très peu de garage à vélo sont installés dans les différentes communes. Ces places sont peu visibles, peu pratiques et beaucoup trop rares. Ce qui oblige les usagers à accrocher leurs bicyclettes un peu n'importe où.

Des parking à vélo convenables et en nombre suffisant montreraient à l'ensemble des usagers que le vélo a sa place aussi bien que la voiture dans un village.



- **Plan de circulation interne aux villages**

Les plans de circulation actuels ne prennent pas en compte la circulation en vélo. Tout est accès sur la circulation automobile. Or un vélo ne se déplace pas de la même façon qu'une voiture, aussi bien en terme de vitesse, d'encombrement, que de capacité à monter, à faire de longs détours...



Un plan de circulation plus axé sur le vélo rassurerait les habitants et permettrait aux plus timides de se rendre compte que le vélo est possible pour des déplacements dans un village. Même pour des enfants ou adolescents sur la route de l'école ou du collège.

- **Plan de circulation de liaison entre villages**

Comme dans les villages du Royans, il n'existe pas d'itinéraire pour vélo afin de relier les différentes communes.

Il serait facile de rendre plus sûr et donc plus motivant les déplacements entre village avec des bandes cyclables, des balisages, l'utilisation de routes secondaires.

Par contre, l'ensemble doit être prit dans un schéma global de réflexion. Avec le retour d'expérience de certaine région, on voit que le bricolage avec des bouts de pistes cyclables ici et là est rédhibitoire pour l'utilisateur débutant.



- **Atelier de réparation des bicyclettes**



L'idée est de « copier » l'atelier Kazacycle de Romans sur Isère. En effet, il n'y a pas sur le territoire de magasin de cycle, donc pas de quoi entretenir ni réparer un vélo.

Cet atelier coopératif vise non pas à réparer les bicyclettes de « clients » mais bien à aider les cyclistes à réparer, entretenir, changer des pièces. Des outils, des conseils et bien sûr de l'aide sera à disposition sans modération.

Cet atelier serait également un lieu de rencontre, d'échange de savoir-faire, de mixité sociale entre amateurs de bicyclette.

- **Développement du vélo électrique**

Le vélo à assistance électrique (VAE) apporte de réels avantages dans la pratique quotidienne de la bicyclette. Il permet le franchissement des côtes aisément, le transport de course, de ne pas trop transpirer pour aller au travail...

D'autre part, il permet de faire des économies non négligeables par rapport à l'utilisation de la voiture.

Il existe déjà sur le territoire des prêts pour tester le VAE pendant l'été.



- **Éducation à l'environnement : vers une mobilité douce**



Un changement de mentalité passe très souvent par de l'éducation aux enfants.

Il serait intéressant de travailler avec les écoles du Royans, en partenariat avec le CPIE, ou même la gendarmerie pour faire de l'éducation routière en utilisant le vélo